

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**DEFIS SOCIETAUX**  
**ET INNOVATIONS SOCIALES APPLIQUEES A L'ECO-**  
**SOLIDARITE**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**  
**DOMAINE: SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES**

<p><b>CODE : 994004U35D1</b> <b>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 902</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</b></p>
---

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du xxxx,**  
**sur avis conforme du Conseil général**

# DEFIS SOCIETAUX ET INNOVATIONS SOCIALES APPLIQUEES A L'ECO-SOLIDARITE

## ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

### 1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

#### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### 1.2. Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'appréhender une méthodologie d'élaboration de pistes d'innovations sociales au regard des défis sociétaux ;
- ◆ d'explorer des solutions émergentes pour enrichir les pistes d'intervention en éco-solidarité;
- ◆ d'interroger les pratiques et le positionnement comme acteur d'innovations sociales.

### 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

#### 2.1. Capacités

- ◆ présenter l'analyse d'une situation relative à l'aide humanitaire et à la solidarité internationale comprenant :
  - ◆ l'identification et l'évolution géopolitique récente
  - ◆ le choix de référents théoriques nécessaires à l'analyse
  - ◆ l'appréciation de conséquences, notamment en termes de problèmes sociaux et d'instabilité politique
  - ◆ une description commentée des risques en matière de population et des mesures préventives possibles à prendre par les acteurs de l'aide internationale.

#### 2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite des unités d'enseignement « **Approches géopolitiques appliquées à l'action sociale et à la solidarité** », n° 994002U35D1, classée dans l'enseignement supérieur de type court.

### 3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :**

*pour une situation issue du champ professionnel de l'éco-solidarité, en respectant l'éthique professionnelle, en respectant les usages de la langue française et du vocabulaire professionnel,*

- ◆ de présenter une analyse comprenant l'identification des défis sociétaux, une question à investiguer et une hypothèse de travail ;
- ◆ de présenter une piste de pratique sociale innovante adaptée à la situation ;
- ◆ d'expliquer en quoi cette pratique d'innovation sociale contribue à répondre aux défis sociétaux.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ◆ niveau de cohérence : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- ◆ niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- ◆ niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement,
- ◆ niveau d'originalité : la capacité à faire preuve de propositions innovantes conduisant au changement social.

### 4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

#### 4.1 Défis sociétaux

- ◆ d'expliquer les défis sociétaux fixés par l'Union européenne et leur impact sur le citoyen ;
- ◆ d'identifier et d'expliciter les enjeux sociétaux en éco-solidarité ;
- ◆ d'analyser les impacts de la mondialisation sur ces enjeux sociétaux ;
- ◆ de présenter et de discuter des pistes d'action éco-solidaires soutenant un engagement relatif aux défis sociétaux.

#### 4.2 Innovations sociales

- ◆ de présenter l'histoire de l'innovation sociale des dernières années ;
- ◆ d'identifier le caractère innovant d'une pratique sociale/d'un projet socialement innovant au regard du contexte politique, social et économique, de l'éthique professionnelle, du cadre institutionnel et organisationnel ...
- ◆ de définir le rôle de l'État et des collectivités territoriales dans le repérage et le soutien d'un projet ;
- ◆ d'identifier les enjeux présents dans les divers conflits sociaux ;

- ◆ de caractériser et d'évaluer les techniques mises en œuvre dans le domaine des innovations sociales ;
- ◆ d'examiner la transférabilité et la pérennité d'une innovation sociale.

#### **4.3 Défis sociétaux et innovations sociales : Séminaire**

*au départ d'une situation ou d'une thématique issue du champ de l'éco-solidarité, en respectant l'éthique professionnelle, les usages de la langue française ainsi que le vocabulaire professionnel,*

- ◆ d'explorer les problèmes d'éthique soulevés par la recherche dans le domaine des sciences sociales ;
- ◆ de mettre en débat l'utilité, les fonctions et les limites d'outils de démocratie sociale et d'instruments de recueil de données telles qu'analyse documentaire, statistique ...
- ◆ de présenter une méthodologie d'analyse en éco-solidarité comprenant : défis sociétaux, littérature scientifique, questions à investiguer, hypothèses de travail et indicateurs d'innovation sociale ;
- ◆ d'élaborer des pistes de pratique sociale innovante adaptées à la situation ;
- ◆ d'interroger les pratiques et le positionnement comme acteur d'innovations sociales.

## 5. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier.

## 6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le séminaire, il est recommandé de ne pas dépasser 15 étudiants.

## 7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

<b>7.1. Dénomination des cours</b>	<b>Classement</b>	<b>Code U</b>	<b>Nombre de périodes</b>
Défis sociétaux	CT	B	16
Innovations sociales	CT	B	16
Défis sociétaux et innovations sociales : Séminaire	CT	F	40
<b>7.2. Part d'autonomie</b>		P	<b>18</b>
<b>Total des périodes</b>			<b>90</b>